

# Votons CGT le 16 Novembre 2010

Election au Conseil d'Administration du Groupe La Poste



**Bernard DUPIN**

Cadre Supérieur  
Montpellier Rondelet  
Enseigne



**Sylvie FEOLA**

ATG2  
Agent en Centre Financier  
Marseille



**Michel LERSY**

ATG1  
Agent de Production  
Pic Lorraine  
Moselle



**Abdelkrim HELALA**

Cadre  
Médiapost  
Montrouge  
Hauts de Seine



**Christelle HEBRARD**

ACC13  
Factrice  
Chantelle  
Allier



**Sylvie BAYLE**

PRE  
Agent Courrier  
Paris Louvre CTC



**Christiane BUISSON-DELPERIE**

ATGS Guichetière  
Loire  
St Etienne Fauriel



**Richard GIRAUD**

Technicien d'Exploitation  
Chronopost  
Nantes



**Karine BLEUSET**

ACC3.1  
Cadre Courrier  
Roubaix PPDC  
Nord



**Patrick LASSERRE**

ACC13 Facteur  
Tournefeuille  
Haute-Garonne



**Brigitte JONON**

Cadre Banque Postale  
Issy les Moulineaux

# LA CGT

---

## une force à vos côtés



le 16 novembre

Votez efficace

Votez

Une force à vos côtés

## Elections au Conseil d'Administration du groupe LA POSTE

# Lutter ! Voter !

Le 16 novembre, l'ensemble des salariés du groupe La Poste est appelé à élire les 7 représentants des salariés au Conseil d'Administration.

Sur 21 membres, 7 membres seulement sont élus.

En 2005, les électeurs ont élu 3 représentants CGT.

Pour la CGT, le Conseil d'Administration ne doit pas être un salon où l'on cause entre amis.

Les élus CGT font du Conseil d'Administration la caisse de résonance de vos revendications. Ils ont toujours rendu-compte des séances du Conseil d'Administration au travers de « La lettre des Administrateurs CGT ».

En effet, la CGT considère qu'il y a un lien étroit entre le vécu dans chaque entreprise, dans chaque service et les décisions prises en Conseil d'Administration.

Localement, nationalement, la CGT est présente au quotidien avec les salariés.

La multiplication des luttes où la CGT occupe une place prépondérante est reconnue par les salariés. L'exigence de réponses aux revendications est posée.

Ainsi, de la lutte des services à celle sur les retraites en passant par celle contre la privatisation de La Poste, la CGT, attachée à l'unité syndicale et des personnels, lutte avec vous pour le développement du Service Public avec des droits et garanties de haut niveau pour TOUS les salariés du groupe.

Ce sont toutes ces revendications, toutes ces propositions que les candidats CGT, devenus administrateurs, défendront au Conseil d'Administration.

Les objectifs politiques des dirigeants du groupe La Poste, nommés par le Gouvernement, ne sont pas les nôtres. La lutte de classe existe dans la société, elle existe aussi au CA !

**Pour que vos revendications  
soient défendues au plus haut niveau  
de La Poste,  
dotez vous d'élus tenaces et déterminés,  
votez et faites voter CGT  
le 16 Novembre !**



POUR UNE RÉFORME JUSTE ! [www.cgt.fr](http://www.cgt.fr)

# QUELQUES QUESTIONS AUX CANDIDATS CGT

## Quel est l'enjeu de voter à cette élection ?

L'activité de cette instance paraît éloignée du quotidien des salariés, pourtant c'est le lieu où les orientations et la stratégie du groupe sont définies.

Les décisions qui y sont prises touchent au quotidien de chacun d'entre nous en ce qui concerne l'emploi, les salaires, les conditions de travail ou la qualité du Service Public.

Les candidats présentés par la CGT porteront les revendications pour placer les salariés et le service public au centre de la stratégie du groupe.

Ils s'appuieront toujours sur des valeurs fondamentales de la CGT, portées dans le Conseil d'Administration, à savoir: l'indépendance vis-à-vis de la direction, la transparence, l'information et le droit d'intervention.

Ils feront également entendre vos revendications dans le CA pour exiger des négociations.

Les élus CGT considèrent leur engagement militant d'élu comme le prolongement de leur situation de salarié.

De plus, elles, ils bénéficient de l'expérience et de l'efficacité d'un syndicat confédéré, présent dans toutes les branches d'activités, du privé et du public.

Votez massivement pour les candidats CGT, c'est agir pour d'autres choix.

Quel que soit le grade, le statut, l'entreprise, cadre ou non-cadre, **les élus CGT seront tenaces pour défendre les intérêts de toutes et tous.**

**Bernard Dupin**



## Quelle est notre conception du service public ?

3 axes essentiels le composent : les missions, le statut de l'entreprise, le statut du personnel.

Le service public est plus que jamais d'actualité.

Il doit structurer la vie et l'organisation de notre pays pour répondre aux besoins des populations. Son accessibilité doit être garantie à des coûts abordables sur l'ensemble du territoire pour tous. Ses activités ne peuvent être traitées comme des marchandises.

Il est remis en cause aujourd'hui par la course au profit. Tout comme le sont les droits et garanties de l'ensemble des salariés. La politique de réorganisations, de restructurations du Groupe répond aux seuls impératifs de rentabilité et de productivité. La popularité et l'attachement au service public postal est réel et profond. Le service public est indissociable du statut du personnel. Il s'agit de défendre et conquérir des droits et garanties élevés pour tous les salariés du Groupe La Poste. Pour cela prenons appui sur ce qu'il y a de mieux dans le statut de fonctionnaire et dans les conventions collectives en exigeant la mise en place du statut du travail salarié avec une sécurité sociale professionnelle bannissant le chômage.

**Sylvie Bayle**



## Pourquoi le vote CGT est d'une importance capitale ?

Le vote CGT est :

- **Capital parce que la CGT** est l'organisation qui affronte et dénonce la stratégie du groupe La Poste.
- **Capital parce que la CGT** ne peut se résoudre à accompagner les choix politiques de la Poste néfastes pour l'ensemble des personnels du groupe, supprimant des milliers d'emplois chaque année, aggravant les conditions de travail et dégradant la qualité de service.
- **Capital parce que la CGT** est force de propositions pour un service public postal rénové et un pôle financier public moderne, au service des salariés et des usagers.
- **Capital parce que la CGT** se bat contre la mise en concurrence des salariés et tout système répressif auquel elle oppose la lutte collective qui renforce les solidarités entre toutes les catégories de salariés,
- **Capital par ce que la CGT** se bat toujours au côté des salariés, prônant le rassemblement de toutes et de tous pour gagner un véritable progrès social, comme elle le fait depuis des mois, pour une autre réforme des retraites juste et efficace.

**Alors OUI, VOTER CGT, c'est capital !!!!**



## Pourquoi les salariés des filiales doivent choisir de voter CGT ?

Salariés des filiales, nous représentons aujourd'hui, 10 % des personnels du Groupe en France.

Nous sommes près de 30 000 salariés à pouvoir exprimer un vote de lutte et de revendications.

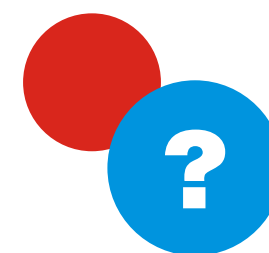
Le vote CGT des salariés des filiales sera déterminant. C'est un moyen de s'assurer un relais au sein du conseil d'administration pour exprimer nos attentes en termes de stratégie et d'engagements du groupe mais aussi de négociations pour obtenir des réponses à nos revendications.

La stratégie patronale du groupe vise à créer d'innombrables filiales en France comme à l'étranger. Cela amplifie le dumping social. En clair, opposer les salariés et abaisser tous les droits et garanties des personnels. Le turn-over et l'incertitude professionnelle sont omniprésents, un signal fort avec le vote CGT doit être envoyé aux dirigeants du groupe La Poste.

Aujourd'hui comme demain, La Poste doit comprendre qu'elle devra compter avec les salariés des filiales, parce qu'ils contribuent à leur niveau, comme l'ensemble des postiers, au développement du groupe.

**Abdelkrim Helala**

**Sylvie Féola**



## Comment faire respecter les droits des salariés et de leurs représentants dans le groupe ?

Comme le patronat et le gouvernement, le groupe La Poste tire à boulets rouges sur les salariés et les militants syndicaux pour appliquer avec toujours plus de zèle sa politique.

Quand il n'engage pas de procédures disciplinaires voire judiciaires, il multiplie quotidiennement les atteintes aux libertés syndicales, dans toutes les Entreprises du Groupe. Cela se traduit pour les salariés et les militants par des menaces sur leur emploi, leur carrière, leur promotion, leur statut.

Le droit syndical est contesté en permanence parce qu'il porte les revendications des personnels.

Les salariés ne sont pas dupes ; lorsque les entreprises et le gouvernement s'attaquent au droit syndical et au droit de grève, droits constitutionnels, c'est pour mieux s'attaquer aux droits des salariés, c'est pour mieux les exploiter.

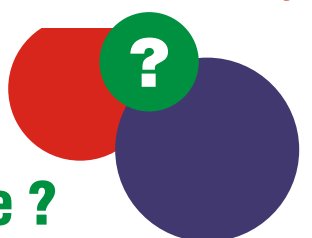
C'est la liberté de revendiquer, d'avoir des droits et garanties de haut niveau qui est attaquée ; c'est donc bien par leurs engagements dans les luttes que les salariés pourront défendre tous leurs droits.

En l'absence de syndicat fort, le patronat dispose, avec un syndicat fort et des salariés qui s'engagent, les salariés imposent !

Défendre les droits existants et en conquérir de nouveaux, c'est l'engagement de la CGT et de ses élus dans toutes les entreprises, du lieu du travail jusqu'au Conseil d'Administration.

**Pour ce faire, votons de manière massive le 16 novembre 2010 pour les candidats CGT qui porteront avec opiniâtreté toutes les revendications des salariés.**

**Michel Lersy**



## Quel lien entre santé, conditions de travail et retraite ?

Ces dernières années, la santé physique et morale des salariés se dégrade de plus en plus. Personne ne peut l'ignorer, il suffit de lire les bilans sociaux successifs pour voir que les accidents de travail, le nombre de congés maladies, le nombre d'agents inaptes augmentent. Il apparaît un mal vivre et clairement une augmentation du stress et de la pénibilité.

La retraite fait actualité aujourd'hui. La pénibilité est souvent abordée. La CGT ne saurait s'en plaindre, elle milite depuis longtemps pour l'amélioration des conditions de travail, pour que la pénibilité soit reconnue avec des départs anticipés pour les salariés concernés.

Pour la CGT, la prévention, absolument indispensable, mais malheureusement trop souvent insuffisante voire ignorée, ne peut en l'état diminuer les conséquences de certains travaux sur la santé des salariés. D'autant que les organisations de travail, les suppressions d'emplois et la recherche incessante de productivité, conduisent à plus de pénibilité.

Le projet gouvernemental pénaliserait toutes celles et ceux qui ont eu des carrières discontinues, des précarités ou des aléas de la vie. Il s'agit principalement des femmes qui assument l'essentiel des charges domestiques et familiales. Aujourd'hui les femmes partent déjà plus tard que les hommes avec des pensions plus faibles. Le fait de repousser à 67 ans l'âge de départ à la retraite sans décote est d'autant plus scandaleux pour elles !

**Christelle Hébrard**

